

<p style="text-align: center;">SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2019 COMPTE RENDU</p>
--

Le 25 avril à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Revonnas, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre DEGEZ, maire.

Date de la convocation : 19.04.2019

PRESENTS : M. Romain AIUDI, Mme Florence BERGER, M. Frédéric BURNICHON, M. Pierre DEGEZ, M. Franck FOILLERET, Mme Sonia GAUTHIER, M. Thibaut MARTINEZ, M. Jean MATHIEUX, Mme Martine MAZUIR, M. NOELL Jean-Claude, M. Laurent POMMATAU, M. Alain RATINET, M. Patrick ROCHE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. AUIDI Romain

ORDRE DU JOUR :

- ❖ Approbation du compte rendu de la séance précédente
- ❖ Dossiers urbanisme
- ❖ Déclaration d'intention d'aliéner
- ❖ Location du logement communal
- ❖ Délégation du service public de l'ONF
- ❖ Dispositif « Voisins Vigilants »
- ❖ Administration générale
- ❖ Travail des commissions
- ❖ Questions diverses

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'ajout d'une délibération supplémentaire concernant le tableau des emplois

❖ **Approbation du compte rendu du précédent conseil :**

Le compte rendu du 28 mars 2019 a été approuvé.

❖ **Délibérations :**

Le conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

1- Location appartement

Suite aux travaux de réhabilitation, le logement communal situé rue de la mairie est disponible à la location. Il convient de fixer le montant du loyer

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **DECIDE** de fixer le montant du loyer à 450 € mensuel, ainsi que la caution à un montant de 450 €

2- Délégation du service public de l'ONF

Le conseil municipal de Revonnas réaffirme son attachement au régime forestier mis en œuvre dans sa forêt communale par le service public de l'Office National des Forêts et s'inquiète de sa remise en cause.

Le conseil municipal déplore la diminution continue des services publics en milieu rural qui hypothèque l'avenir des territoires.

L'ONF a déjà subi de très nombreuses suppressions de postes et sa Direction Générale aurait annoncé 1500 nouvelles suppressions dont 460 dès 2019. Pourtant le contrat d'objectif et de performances de l'ONF signé par les communes forestières et l'Etat pour la période 2016-2020 garantissait le maintien des effectifs et du maillage territorial. La filière bois que soutient l'ONF représente 400 000 emplois principalement dans le monde rural, c'est donc un enjeu vital pour nos territoires.

A l'heure du changement climatique, la forêt nous protège et il revient à tous, Etat, Collectivités, citoyens de la protéger. Elle doit rester un atout économique, touristique et environnemental pour notre pays.

Alerté par les représentants des personnels de l'ONF sur la situation critique de leur établissement et inquiet des conséquences à venir pour la gestion de son patrimoine forestier, le conseil municipal soutient les personnels de l'Office National des Forêts et demande au gouvernement :

- L'arrêt des suppressions de postes de fonctionnaires et d'ouvriers forestiers à l'ONF.
- Le maintien du statut de fonctionnaire assermenté pour les agents de l'ONF chargés de protéger et de gérer les forêts communales.
- Le maintien du régime forestier et la réaffirmation de la gestion des forêts publiques par l'ONF, au service de l'intérêt et des générations futures

3- Modification du tableau des emplois

Monsieur le Maire propose de modifier le cadre d'emploi du poste de secrétaire de mairie, dans le cadre du recrutement d'une nouvelle secrétaire de mairie.

Après en avoir délibéré le conseil municipal,

- fixe le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité à compter du 1^{er} mai 2019 ;

❖ Dossiers urbanisme :

◆ Dossiers d'urbanisme déposés :

Trois Déclarations Préalables ont été déposées en mairie :

- DP 001 321 19 D0007 : Monsieur Philippe GIBIER (Chemin de la Montagne Noire)

Clôture

Le dossier a été instruit par le service ADS de CA3B

- DP 001 321 19 D0008 : Monsieur Jean-Pierre DALLARD (Route de Montagnat)

Abri de voiture

Le dossier est en cours d'instruction par le service ADS de CA3B

- DP 001 321 19 D0009 : Monsieur Rémi TANAZACQ (Chemin des Condamines)

Modification des ouvertures

Le dossier est en cours d'instruction par le service ADS de CA3B

❖ Déclaration d'intention d'aliéner :

Aucune demande d'aliénation n'est à examiner.

❖ Dispositif « voisins vigilants » :

La réunion annuelle de présentation de la gendarmerie s'est tenue le 3 avril. A cette occasion, les chiffres de la délinquance ont été présentés et montrent une forte hausse du nombre de faits sur la commune avec 37 en 2018 (dont 22 cambriolages) contre 15 en 2017 (dont 2 cambriolages). Lors de la prochaine réunion du conseil municipal, un intervenant de la gendarmerie viendra présenter le dispositif « voisins vigilants ».

❖ Administration générale :

- Le recrutement d'une nouvelle secrétaire de mairie est en cours, 8 candidates ont été reçues pour un entretien.
- CA3B :
 - Le projet de territoire a été lancé
 - Un atelier d'échanges relatif aux outils de communication se déroulera en mai
 - Un service a été créé pour le ramassage des épaves, sur la commune 3 véhicules ont été signalés pour être enlevés
 - Suite au courrier adressé à CA3B par la mairie au sujet du compte rendu de la réunion sur le projet voie verte devenu un projet de piste cyclable, le vice-président chargé du transport et de la mobilité, Monsieur Guillaume FAUVET a répondu.
 - Concernant le Plan d'Equipements Territoriaux, il a été rappelé lors de la conférence des maires du 3 avril les 3 critères d'attribution : il doit concerner des installations d'intérêt intercommunal, dont la gestion demeure à charge de la commune et avec

un volet « transition énergétique ». Un comité de régulation sera mis en place au niveau de CA3B pour l'étude des projets. La commune de Revonnas décide de se positionner afin de bénéficier de ce dispositif pour la rénovation de la salle polyvalente.

- La commission de contrôle de la Liste Electorale pour les élections européennes se tiendra le 2 mai.

❖ **Travail des commissions :**

◆ **Commission finances :**

Le document de valorisation financière et fiscale 2018 est présenté. Celui-ci montre une maîtrise des charges de fonctionnement et une capacité d'épargne.

◆ **Commission travaux :**

Un travail de classement des dossiers des bâtiments avait été entrepris au début du mandat, celui-ci sera repris afin d'être terminé.

▪ *Appartement :*

Le 30 avril, la cuisine sera installée et le branchement électrique de l'appartement sera effectué. La levée des réserves des lots a été effectuée le 19 avril, certaines réserves sont toujours présentes et seront levées début mai.

▪ *Eclairage public :*

Le SIEA a transmis une proposition de financement pour le projet de modernisation de l'éclairage public sur la RD 52 au niveau de l'écluse à l'entrée du village jusqu'au croisement avec le chemin des Condamines, pour un montant de 4 647 € en reste à charge de la commune. Le conseil valide cette proposition. Ces travaux permettent un éclairage de meilleure qualité et une réduction des consommations.

▪ *Voirie :*

Une réponse sera apportée à Monsieur BILLET suite à son courrier du mois de février concernant l'aménagement autour de l'écluse.

Les travaux chemin des Rippes sont en cours, l'enrobé devrait être posé ce vendredi 26 avril.

Une rencontre a eu lieu avec Monsieur BURIGNAT, représentant de l'entreprise DANNENMULLER pour la reprise de la voirie du lotissement « des Condamines » par la commune. La voirie n'étant pas en état suffisant, elle ne peut être reprise comme telle par la commune.

L'étude concernant le problème d'évacuation des eaux pluviales Sous Marchand est en cours.

▪ *Bâtiments :*

Des traces d'humidité ont été constatées dans le couloir à l'étage de la mairie sur le faux plafond. L'entreprise Curt a été consultée ; après vérification, il s'avère que le mauvais état de la toiture de la mairie en est la cause, toiture qui n'avait pas bénéficié d'une rénovation.

Des protections d'arêtes du clocher de l'église se sont très récemment décrochées.

Un courrier sera de nouveau adressé aux propriétaires des constructions où se situent les coffrets électriques pour solliciter leurs accords pour l'installation des illuminations de Noël.

▪ *Urbanisme :*

Les propriétaires de l'ancienne casse automobile ont été contactés pour connaître leurs intentions concernant leur propriété. Actuellement il n'y a aucune volonté d'action de leur part pour ce site.

La prochaine réunion concernant la modification du PLU se tiendra le 9 mai à 18h. Sur la zone 1AUa, le schéma avec le positionnement des constructions est à revoir. La levée de la zone réservée n°5 sous marchand ne peut pas entrer dans le champ d'une procédure de modification.

♦ **Commission communication :**

- Une rencontre s'est déroulée avec les représentants de La Poste, le travail concernant l'adressage de la commune a débuté, avec une première proposition courant juin pour un travail achevé en octobre.
- La lettre de printemps sortira fin mai avec pour thèmes les finances, les rappels de civilité et des règles d'urbanisme.
- Des devis seront sollicités pour l'acquisition d'une sono pour les cérémonies communales.

♦ **Commission affaires scolaires et périscolaires :**

- A l'occasion du conseil d'école du 14 mars, il a été demandé de ne plus examiner les questions des parents sur le périscolaire mais uniquement sur les affaires scolaires. Les représentants des parents d'élèves ont proposé un questionnaire à remettre aux parents concernant le périscolaire, le conseil municipal ne valide pas celui-ci.

♦ **Commission associations et fleurissement :**

- CA3B a adressé 8 entrées gratuites pour Carré d'eau, 4 seront affectées au comité des fêtes et 4 au sou des écoles en lots.
- L'association Arabesque de Montagnat qui avait demandé l'utilisation des salles de Revonnas ne viendra pas sur la commune en raison des disponibilités des salles qui ne correspondent pas à leur besoin.
- L'Association Artistique de Revonnas et les Tamalou ont remercié le conseil municipal pour l'attribution d'une subvention.
- Un emplacement est à désigner pour la bibliothèque rurale dans le village.
- L'association ADPER qui était en sommeil depuis plusieurs années est relancée afin de promouvoir le patrimoine de la commune, une Assemblée Générale se déroulera le 29 avril pour redéfinir les objectifs de l'association.

❖ **Questions diverses :**

- Le fournisseur Orange n'a toujours pas adressé son projet de convention pour l'antenne relais, le tarif de la redevance devrait être de 3 000 € par an.
- Le tour de l'Ain passera sur la commune le 24 mai en début d'après-midi, les organisateurs ont demandé aux communes des signaleurs volontaires, les associations de la commune seront sollicités.
- Suite à la demande de Monsieur Pierre FORNIER, un courrier a été adressé à Monsieur Pierre GAILLOT pour lui demander de déplacer une clôture se trouvant sur le domaine public et bloquant un chemin d'exploitation, ce qui a été réalisé.

**Le prochain conseil municipal est fixé
au jeudi 25 avril 2019 à 20 heures**